



Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-17-1

Ottawa, le 24 décembre 2007

*Suite à son Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-17 du 13 décembre 2007 relativement à l'audience publique qui aura lieu le **11 février 2008 à 9h30, au Centre de conférences, Portage IV, 140, Promenade du Portage, Gatineau (Québec)**, le Conseil annonce ce qui suit :*

À la demande de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) datée du 17 décembre 2007, la date limite pour le dépôt des interventions/observations **est prorogée au 24 janvier 2008** pour tous les articles énumérées dans l'avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-17.

La version électronique des correspondances reliées à la demande de l'ACR est disponible sur le site Web du Conseil sous « Documents connexes » pour cette instance publique.

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>